

# COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du mardi 07 mars 2023  
Procès-verbal n° 6

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : Mme TOURRAIS Isabelle  
MM. Jean-Michel APERCE, Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY, Gaël CHARON, Tanguy FLOZE, Patrick JALLADEAU, Albert BOUCHET Jordan MORISSON (chargé de mission), David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU.

Excusés : MM. Sébastien AUBINEAU, Léo BEULET, Patrick RIVIERE, Paul HERGAULT, Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Christian SAVIGNY (représentant de la Commission Technique).

\*\*\*\*\*

Les PV n°05 du 16-01-23 et n°1 (bureau) du 25-01-23 sont adoptés à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

## CIVILITÉS

### Félicitations :

La CDA adresse ses plus chaleureuses félicitations à :

- M. MAHAOUDI Hakim pour sa qualification en demi-finales de la Coupe de France des arbitres.

### Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à Hugo CHAMOLEY, victime d'un grave accident de la route et à tous les arbitres actuellement blessés.

La CDA a soutenu Antonin MORISSET LE DUIGOU, victime d'une agression. Il a été accompagné par Bruno DUPUIS et Patrick RIVIERE le week-end suivant. Il a reçu par ailleurs énormément de témoignages de soutien sur la page Facebook du District.

### Condoléances :

La CDA adresse ses plus sincères condoléances au club d'ANTRAN suite au décès de Paul FLOZE et à Albert BOUCHET suite au décès de son neveu.

## LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- Anthony CHAFFOIS. Pris note. La Commission regrette que les indisponibilités tardives ne soient pas justifiées.
- Willy LACHE. Pris note.
- Aymen MERAIMI. Pris note.

- Christian DELCEL. La Commission rappelle que les arbitres « D4 » couvrent les besoins en D4 et en D5. Les arbitres de cette catégorie ayant réussi leur test physique en D4 sont prioritaires pour les désignations en D4.
- Romain BOURDIN et Mounir BOUSBAA. Pris note. Les observations ont été programmées.
- Aymen LABOUIDYA. Pris note.
- Ludovic DUBOIS. Pris note.
- Walid BENAZZOUZ. Pris note.
- Ludovic BRUNETEAU et de la CRA. Pris note.
- Frédéric OUVRARD. Pris note.
- Fabrice MIGNON. Pris note. Il est trop tard pour effectuer une demande d'année sabbatique.
- Jean-Pierre LECOMTE. Pris note.
- Alice AUBOURG. Pris note.
- Kyviann LOUEDEC. La Commission rappelle qu'il est préférable de consulter ses désignations sur le site « portail des officiels » et non sur l'application.
- Club de Dissay. Pris note.
- Club de Payroux-Charroux-Mauprévoir. Le nécessaire a été fait.
- Club de Nord Vienne. Pris note.
- Club de St Saviol. Pris note. Le nécessaire sera fait suivant les disponibilités.
- Max MESSENGER. Une réponse lui a été apportée.
- Tanguy ROBIN. Pris note de son arrêt de l'arbitrage.
- Mathieu DOUSSELAIN. Pris note de son courrier suite à sa blessure.
- Club de NEUVILLE-DU-POITOU. Pris note.

Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- Cyril DUBREUIL daté du 16/01/2023 pour une indisponibilité de 15 jours.
- Maxime ROUGE daté du 09/01/2023 – certificat de reprise.
- Aurélien PIVETEAU daté du 02/02/2023 pour une durée d'1 mois.
- Cyril DUBREUIL daté du 30/01/2023 pour une indisponibilité de deux semaines
- Jean-Claude BOURDON daté du 26/01/2023 jusqu'au 02/03/2023.
- Sébastien THOMAS daté du 26/01/2023 jusqu'au 03/02/2023
- Stéphane ARDILLON daté du 24/01/2023 – certificat de reprise.
- Sébastien GRIMAUD daté du 27/01/2023 pour une indisponibilité d'une semaine.
- Jean-Claude BOURDON daté du 07/01/2023 jusqu'au 28/01/2023.
- Aymeric DUVAL daté du 19/01/2023 jusqu'au 30/01/2023.
- Christopher DUPUIS daté du 28/12/2022 – certificat de reprise.
- Mathieu ROUSSEAU daté du 04/01/2023 jusqu'au 06/01/2023.
- Clément PARILLAUD daté du 04/01/2023 – certificat de reprise.
- Aymen MERAIMI daté du 04/02/2023 jusqu'au 10/02/2023.
- Eric EPO IBEL daté du 02/02/2023 pour une indisponibilité de trois mois.
- Nicolas RICROS daté du 03/02/2023 jusqu'au 07/02/2023.

## INFORMATIONS GENERALES

### **Code de Bonne Conduite :**

Un bilan est effectué par le binôme en charge du suivi : Jean-Louis RIDEAU et Gaël CHARON.

### **Point sur les désignations :**

**194** arbitres sont actifs à ce jour.

La CDA rappelle qu'elle applique les directives du Comité de Direction, à savoir que les rencontres opposant deux clubs en infraction de la D5 à la D2 ne seront pas couvertes.

Une attention toute particulière sera portée aux matchs à enjeux sur cette fin de saison, eu égard aux classements. ***Il sera donc possible de voir des officiels ne pas diriger des rencontres de leurs catégories.***

Il y aura tout autant de vigilance sur la désignation des trios en D1 étant donné le contexte de cette année (nombre de descentes élevé).

Ludovic BRUNETEAU a été remis à disposition de la CDA pour la suite de la saison. Il est classé D2 dans l'attente de la réalisation de son test physique.

Nicolas RENARD (mutation professionnelle) arrive dans la Vienne. Il est classé D3 à la suite d'une observation de David PLAINCHAMP.

Sébastien GOSSELIN est de retour à l'arbitrage. N'ayant pas pu effectuer les tests physiques, il est pour le moment classé D4.

***Certains manquements ont été observés sur des motifs (mensongers) d'indisponibilité(s) tardive(s) émise(s) par certains arbitres. En cas de non-justification, la CDA se réserve le droit de les désigner à un niveau inférieur.***

En ce qui concerne les désignations sur les rencontres universitaires et futsal, le Président réitère sa demande d'être en copie des pré-désignations envoyées au District.

#### **Point sur les observations :**

96 observations ont été réalisées à ce jour. Certains D2 n'ont pas encore été vus et seront observés prochainement.

Dans le cadre de la passerelle JAR/R3, les arbitres suivants – Romain BOURDIN, Mounir BOUSBAA et Thibault COURTADIOU – seront vus en D3. En cas d'observation concluante, une ou plusieurs observations seront programmées dans la ou les divisions supérieures. Sébastien THOMAS les observera dans le cadre de ses obligations en tant qu'arbitre régional.

La CDA a décidé de programmer des observations conseils en seniors pour les jeunes arbitres suivants : Axel GIRAUD (19 ans) / Goulwen LHERAUD (19 ans) / Max MESSAGER (21 ans).

La Commission valide la demande de Vincent DURAND (arbitre Départemental 2) d'observer en Départemental 4 sous réserve des besoins du pôle désignations seniors. La Commission le remercie pour son activité.

La Commission valide la demande de Clément PARILLAUD (arbitre Régional 3) d'observer en Jeunes. La Commission le remercie pour son activité.

Le Président rappelle qu'il souhaite être mis en copie de l'ensemble des pré-désignations sur les rencontres de Futsal et Universitaires.

#### **Rappels :**

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 13h.** Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

## TESTS PHYSIQUES

Une dernière session aura lieu prochainement (lieu à définir). Seuls deux arbitres officiels seront convoqués, tandis que les arbitres stagiaires des deux dernières formations initiales du mois de mars seront conviés. Ils seront observés en priorité par la CDA en cas de réussite.

## FORMATION

### **Ecoles d'arbitrage**

La prochaine école d'arbitrage aura lieu le **vendredi 17 mars 2023** au District (thèmes : loi 12 et reprise du jeu). Les inscriptions sont ouvertes.

### **Préparation Ligue**

Trois séances de préparation se sont déjà déroulées.

La liste des candidats régionaux doit être transmise à la CRA au plus tard le 31 mars 2023.

Le bureau de la CDA va se réunir très prochainement afin de proposer les candidats.

## EVALBOX

Le cinquième questionnaire « test » a été envoyé le 27 février dernier. La date de fin était fixée au lundi 06 mars.

### **2<sup>ème</sup> examen théorique**

Un deuxième examen sera envoyé au mois de Avril/Mai 2023. Cette note comptera à 70 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison.

***Pour information générale, toute note inférieure à 10 ne permettra pas une promotion.***

***Pour un arbitre D1, D2, D3, AAD1, toute note inférieure à 10 entrainera automatiquement une descente dans la catégorie inférieure.***

**Prochaine réunion le 24/04/2023 à 18h30 au District de la Vienne de Football**

**Le Président,  
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,  
Ludovic BRUNETEAU**